

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

**LeGuide.com** s.a

INITIEE PAR LA SOCIETE

**Lagardère**  
ACTIVE

PRESENTEE PAR

 **NATIXIS**

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES  
ET COMPTABLES DE LAGARDERE ACTIVE

 **AMF** | AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document relatif aux autres informations de la société Lagardère Active a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 4 septembre 2012, conformément à l'article 231-28 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et à l'Instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Lagardère Active et de l'établissement présentateur.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sans frais auprès de :

**Lagardère Active**  
149-151, rue Anatole France  
92300 Levallois-Perret

**Natixis**  
47, quai d'Austerlitz  
75013 Paris

Le présent document complète la note d'information de Lagardère Active visée par l'AMF le 4 septembre 2012, sous le numéro 12-423.

Le présent document est également disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## TABLE DES MATIERES

<b>I.</b>	<b>Renseignements de caractère général concernant Lagardère Active .....</b>	<b>3</b>
I.1	<i>Dénomination sociale .....</i>	3
I.2	<i>Forme juridique, nationalité, siège social .....</i>	3
I.3	<i>Registre du commerce et des sociétés .....</i>	3
I.4	<i>Durée .....</i>	3
I.5	<i>Objet social .....</i>	3
I.6	<i>Exercice social .....</i>	4
<b>II.</b>	<b>Renseignements de caractère général concernant le capital social de Lagardère Active .....</b>	<b>4</b>
II.1	<i>Capital social .....</i>	4
II.2	<i>Forme des actions .....</i>	4
II.3	<i>Cession et transmission des actions .....</i>	4
	<b>Les cessions d'actions sont libres. ....</b>	<b>4</b>
II.4	<i>Instruments financiers non représentatifs du capital .....</i>	4
II.5	<i>Pactes d'actionnaires .....</i>	4
II.6	<i>Droits de vote .....</i>	5
II.7	<i>Répartition du capital et des droits de vote de Lagardère Active .....</i>	5
II.8	<i>Autres titres donnant accès au capital .....</i>	6
II.9	<i>Dividendes .....</i>	6
II.10	<i>Nantissements, garanties, sûretés .....</i>	6
<b>III.</b>	<b>Administration et contrôle de Lagardère Active .....</b>	<b>6</b>
III.1	<i>Présidence – Direction générale .....</i>	6
<b>III.2</b>	<b>Directoire .....</b>	<b>7</b>
<b>III.3</b>	<b>Conseil de surveillance .....</b>	<b>7</b>
<b>III.4</b>	<b>Commissaires aux comptes .....</b>	<b>9</b>
<b>IV.</b>	<b>Description des activités de Lagardère Active .....</b>	<b>9</b>
IV.1	<i>Principales activités .....</i>	9
IV.2	<i>Faits exceptionnels et litiges .....</i>	13
IV.3	<i>Faits marquants, évolution récente et perspectives d'avenir .....</i>	14
<b>V.</b>	<b>Patrimoine – Situation financière – Résultats .....</b>	<b>15</b>
V.1	<i>Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 .....</i>	15
V.2	<i>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 .....</i>	16
V.3	<i>Communiqués diffusés par la société Lagardère SCA depuis le 3 avril 2012 .....</i>	18
<b>VI.</b>	<b>Attestation de Lagardère Active relative au présent document .....</b>	<b>20</b>

## **I. Renseignements de caractère général concernant Lagardère Active**

### **I.1 Dénomination sociale**

Lagardère Active.

### **I.2 Forme juridique, nationalité, siège social**

Lagardère Active est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 149-151, rue Anatole France – 92300 Levallois-Perret.

### **I.3 Registre du commerce et des sociétés**

Lagardère Active est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 433 443 124.

### **I.4 Durée**

Lagardère Active a été immatriculée le 6 novembre 2000.

La durée de la société Lagardère Active est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 6 novembre 2099, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'assemblée générale des associés.

### **I.5 Objet social**

Lagardère Active a pour objet, directement ou indirectement, dans tous pays :

- toute activité de conception, commercialisation, distribution dans les domaines de l'électronique, des médias, de l'édition, ou se rattachant directement ou indirectement à ces activités ;
- toute activité financière, prise de participation dans les secteurs d'activités décrits ci-dessus ;
- et plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant aux objets ci-dessus, ou à tous autres objets connexes et qui seraient de nature à favoriser ou développer l'activité sociale.

## **I.6 Exercice social**

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice social a débuté le 19 octobre 2000 et a pris fin le 31 décembre 2001.

## **II. Renseignements de caractère général concernant le capital social de Lagardère Active**

### **II.1 Capital social**

Le capital social de Lagardère Active s'élève à 1.360.000.000 euros. Il est divisé en 170.000.000 actions de 8 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées et toutes de même catégorie.

### **II.2 Forme des actions**

Les actions sont nominatives. Elles font l'objet d'une inscription en compte individuel dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

### **II.3 Cession et transmission des actions**

La transmission des actions s'opère à l'égard de la société Lagardère Active comme des tiers par un ordre de mouvement signé du cédant ou de son mandataire et du cessionnaire.

L'ordre de mouvement, établi sur un formulaire fourni et agréé par la société Lagardère Active, est enregistré le jour même de sa réception, sur un registre côté et paraphé, tenu chronologiquement et dénommé « registre des mouvements de titres ».

La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du ou des titulaires sur le registre des mouvements de titres tenu à cet effet par la société Lagardère Active ou son mandataire.

Les cessions d'actions sont libres.

### **II.4 Instruments financiers non représentatifs du capital**

Néant.

### **II.5 Pactes d'actionnaires**

Néant.

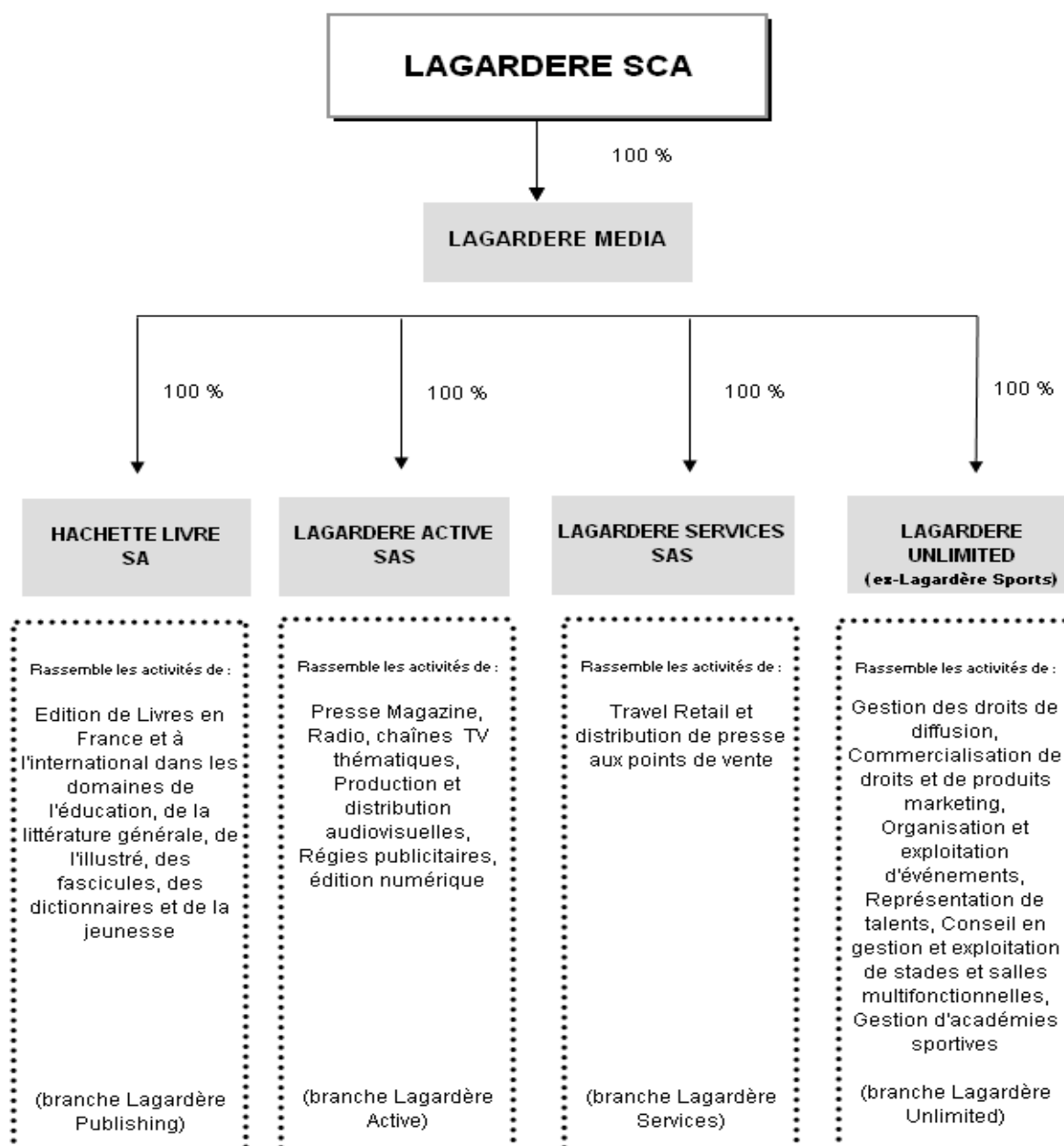
## II.6 Droits de vote

A chaque action est attaché un droit de vote.

## II.7 Répartition du capital et des droits de vote de Lagardère Active

Le capital de Lagardère Active est intégralement détenu par la société Lagardère Média, société anonyme au capital de 832.650.000 euros dont le siège social est situé au 4, rue de Presbourg – 75116 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 402 345 128.

Le schéma ci-après représente l'organigramme simplifié du Groupe Lagardère à la date de dépôt du présent document illustrant la chaîne de contrôle de Lagardère Active.



## **II.8 Autres titres donnant accès au capital**

A ce jour, aucun autre titre donnant accès au capital n'a été émis par Lagardère Active.

## **II.9 Dividendes**

Lagardère Active n'a distribué aucun dividende au titre des exercices 2010 et 2011.

## **II.10 Nantissements, garanties, sûretés**

Néant.

## **III. Administration et contrôle de Lagardère Active**

### **III.1 Présidence – Direction générale**

Lagardère Active est administrée et dirigée par un Président, personne physique ou morale.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour représenter la société à l'égard des tiers et agir en toutes circonstances en son nom, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts de la société attribuent à l'associé unique, au Directoire et au Conseil de Surveillance.

Le Président est nommé ou renouvelé dans ses fonctions par décision de l'associé unique, pour une durée qu'il fixe ou à défaut pour une durée indéterminée. Il est révocable *ad nutum* par décision de l'associé unique.

Par décision en date du 7 novembre 2011, l'associé unique de Lagardère Active a nommé Monsieur Denis Olivennes, de nationalité française, né à Paris 16<sup>ème</sup> (France) le 18 octobre 1960, en qualité de Président de Lagardère Active, pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sur proposition du Président, l'associé unique peut également nommer un ou plusieurs Directeur(s) Général(aux) et/ou Directeur(s) Général(aux) Délégués, dont il détermine l'étendue des pouvoirs et la durée du mandat. Ces derniers sont révocables *ad nutum* sur décision de l'associé unique.

A la date du présent document de présentation, aucun Directeur Général ni Directeur Général Délégué n'a été nommé.

### **III.2 Directoire**

Lagardère Active dispose d'un Directoire composé de deux membres au moins, personnes physiques ou personnes morales.

En sont membres de droit le Président – qui le préside sous le titre de Président du Directoire – le ou les Directeurs Généraux et/ou le ou les Directeurs Généraux Délégués. Le ou les autres membres du Directoire sont nommés par l'associé unique qui fixe la durée de leur mandat. A défaut, celle-ci est égale à la durée du mandat du Président.

Les membres du Directoire sont révocables « ad nutum » et à tout moment par l'associé unique. Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président. Pour la validité des délibérations, la présence d'au moins deux membres est nécessaire. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés.

Le Directoire assume les responsabilités suivantes :

- il assure la gestion générale des affaires de la société ;
- il élabore et met en œuvre la stratégie de la société ;
- il définit l'organisation de la société et de ses filiales ;
- il prépare et établit le budget annuel et le plan opérationnel à moyen terme (3 ans) ;
- il prépare les comptes annuels qui doivent être arrêtés par le Président et soumis à l'approbation de l'associé unique ;
- il prépare le rapport de gestion annuel qui doit être établi par le Président ainsi qu'un rapport sur l'activité et les comptes du premier semestre ;
- il prépare tous les rapports spéciaux prévus par la loi qui doivent être établis par le Président.

A la date du présent document de présentation, le Directoire est composé de :

- Monsieur Denis Olivennes, nommé le 7 novembre 2011 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
- Madame Constance Benqué, nommée le 1er octobre 2008 et renouvelée le 29 juin 2012 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015.
- Madame Delphine Grison, nommée le 5 décembre 2011 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- Monsieur Takis Candilis, nommé le 5 décembre 2011 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- Monsieur Bruno Lesouef, nommé le 5 décembre 2011 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### **III.3 Conseil de surveillance**

Lagardère Active dispose d'un Conseil de surveillance composé de trois membres au moins, personnes physiques ou morales, qui peuvent être choisies en dehors des associés. Ils sont nommés par l'associé unique pour une durée maximum de six années qui expire après l'approbation des comptes annuels qui a lieu l'année au cours de laquelle expire leur mandat. Ils sont rééligibles.

Les membres du Conseil de surveillance sont révocables « ad nutum » et à tout moment par l'associé unique.

Le Conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an, sur convocation de son Président, ou en son absence, de son Vice-président. La participation effective d'un tiers au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité des délibérations. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Les décisions du Conseil de surveillance peuvent également résulter du consentement de tous les membres exprimés dans un acte, signé par chacun des membres.

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société et de ses filiales. A ce titre :

- il opère, à toute époque de l'année, les vérifications et les contrôles qu'il juge nécessaires ;
- il examine tous documents qui lui sont soumis ou présentés par le Président ou le Directoire et fait part, en tant que de besoin, de ses observations éventuelles.

Le Conseil de surveillance approuve, avant leur mise en œuvre :

- le plan opérationnel à moyen terme établi par le Directoire ;
- le budget annuel de la société établi par le Directoire ;
- tout projet de partenariat stratégique qui concoure de manière significative ou nouvelle à l'exploitation des activités de la société ou de l'une de ses filiales.

Le Conseil de surveillance autorise le Président à effectuer les opérations suivantes qui ne seraient pas prévues dans le budget annuel en cours d'exécution :

- tout investissement corporel ou incorporel ou toute cession de même nature projetée par la société ou l'une de ses filiales, d'un montant unitaire supérieur à 50 millions d'euros ;
- tout investissement financier par la société ou l'une de ses filiales ou toute cession d'un actif financier quel qu'en soit le montant ;
- toute création, acquisition, cession, transfert ou fermeture par la société ou l'une de ses filiales, d'un établissement industriel ou commercial qui concoure de manière significative à l'exploitation des activités de la société ou de l'une de ses filiales ;
- toute prise d'intérêt par la société ou l'une de ses filiales dans toute société ou groupement extérieur au Groupe Lagardère entraînant une responsabilité indéfinie et/ou solidaire ;
- la signature de tout contrat entraînant pour la société ou l'une de ses filiales une charge annuelle (ou d'un montant annuel moyen sur la durée du contrat) supérieure à 50 M€ ;
- tous emprunts ou prêts par la société ou l'une de ses filiales auprès ou au bénéfice de sociétés non contrôlées par Lagardère SCA d'un montant unitaire supérieur à 50 millions d'euros ;
- l'octroi de cautions, avals ou garanties par la société ou l'une de ses filiales au bénéfice de sociétés non contrôlées par Lagardère SCA d'un montant unitaire supérieur à 50 millions d'euros.

En cas d'urgence, l'approbation ou l'autorisation par l'associé unique d'une des opérations susvisées vaut approbation ou autorisation par le conseil de surveillance.

A la date du présent document de présentation, le Conseil de Surveillance est composé de :



- Monsieur Arnaud Lagardère, Président du Conseil, nommé le 31 décembre 2007 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
- Monsieur Dominique D'Hinnin, nommé le 31 décembre 2007 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
- Monsieur Pierre Leroy, nommé le 31 décembre 2007 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012.
- Monsieur Thierry Funck-Brentano, nommé le 31 décembre 2007 pour une durée prenant fin à l'issue de la décision d'associé(s) statuant sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

#### III.4 Commissaires aux comptes

Noms	Date de nomination	Durée du mandat
<b>Commissaire aux comptes titulaire :</b> Mazars Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault 92 400 Courbevoie	1ère nomination : 19 octobre 2000 Dernier renouvellement : 29 juin 2012	6 exercices
<b>Commissaire aux comptes titulaire :</b> Ernst & Young et autres 41 rue Ybry 92 200 Neuilly sur Seine	31 décembre 2007	6 exercices
<b>Commissaire aux comptes suppléant :</b> Monsieur Thierry Colin Tour Fiat Framatome 92 004 Nanterre Cedex	1ère nomination : 29 juin 2012	6 exercices
<b>Commissaire aux comptes suppléant :</b> Auditex 11 Allée de l'Arche – Faubourg de l'Arche 92 400 Courbevoie	31 décembre 2007	6 exercices

#### IV. Description des activités de Lagardère Active

##### IV.1 Principales activités

Lagardère Active est la société holding de la branche du groupe Lagardère consacrée aux activités de presse magazine, radio, télévision, production et distribution audiovisuelles, numérique et régie publicitaire, décrites plus en détails ci-après.

En sa qualité de holding, Lagardère Active définit la stratégie, coordonne et assure la synergie entre les différentes entités de la branche média, dans le respect de la cohérence avec les orientations stratégiques du groupe Lagardère

#### **IV.1-1 Presse Magazine**

Lagardère Active est le premier<sup>1</sup> éditeur de Presse magazine grand public en France avec 38 titres de presse publiés, ainsi que des titres édités sous licence à l'international.

La thématique Féminine est au cœur de son portefeuille de magazines qui couvre également, l'Actualité, la Décoration, la Jeunesse et les Loisirs.

Les marques phares rassemblent notamment Elle, Paris Match, Télé 7 jours.

Le chiffre d'affaires de la Presse magazine représente 66 %<sup>2</sup> du chiffre d'affaires total de Lagardère Active. Hors Numérique, il provient pour 47 % de la vente des magazines (dont le quart par abonnement) et pour 53 % de la vente de pages de publicité.

#### **IV.1-2 Radio**

La Radio représente 18 % du chiffre d'affaires de Lagardère Active, dont 41 % à l'international. Les revenus des radios sont constitués à près de 86 % par les recettes publicitaires qui dépendent largement des mesures d'audience et de l'état du marché publicitaire.

En France, Lagardère Active est, avec ses trois réseaux nationaux, l'un des acteurs majeurs sur le marché de la Radio :

##### Europe 1

Europe 1, radio de référence, fidèle à sa vocation généraliste, exigeante et grand public, est la radio de l'événement : dont elle rend compte, au cœur duquel elle place ses auditeurs, et aussi qu'elle crée.

##### Virgin Radio

Virgin Radio, radio musicale générationnelle des jeunes adultes de 20 à 34 ans, mêle créativité, originalité et audace. Depuis janvier 2011, Virgin Radio a ouvert sa programmation à d'autres univers musicaux et revendique « Un Maxx de Tubes » tout au long de la journée. Virgin Radio est écoutée par 2,4 millions d'auditeurs<sup>3</sup>.

##### RFM

RFM, radio musicale « adulte contemporaine », est positionnée sur la diversité de sa programmation musicale avec pour slogan : « Le meilleur de la musique ». RFM est la deuxième radio musicale adulte en France<sup>4</sup> sur les 35-49 ans. Aujourd'hui, RFM séduit chaque jour 2,2 millions d'auditeurs.

##### Les radios à l'international

À l'international, Lagardère Active Radio International (LARI) exploite avec succès depuis plus de 20 ans le savoir-faire radio de la branche dans sept pays (en Europe de l'Est, en Allemagne et en Afrique du Sud).

---

<sup>1</sup>Diffusion France Payée 2010-2011 : Utilisée pour mesurer le potentiel publicitaire d'un titre de presse, la diffusion payée correspond au nombre d'exemplaires payants moyen diffusés par numéro. La diffusion payée comptabilise les exemplaires vendus en kiosque et les abonnements

<sup>2</sup>dont 27 % à l'international

<sup>3</sup> Source : Médiamétrie - 126 000 Radio ; 13 ans et + ; AC ; 5h-24h ; lundi-vendredi ; janvier-décembre 2011 ; exactement 2 391 000 auditeurs pour Virgin Radio et 2 268 000 auditeurs pour RFM.

<sup>4</sup> Source : Médiamétrie - 126 000 Radio ; 35-49 ans ; AC et PDA ; 5h-24h ; lundi-vendredi ; janvier-décembre 2011.

Ses 23 radios, essentiellement musicales, sont écoutées quotidiennement par plus de 30 millions d'auditeurs.

Dans quasiment tous les pays où il est présent, LARI est un acteur majeur du marché des radios privées : en République tchèque avec quatre radios (dont Evropa 2, leader incontesté des radios jeunes, et Frekvence 1, deuxième radio du pays) ainsi que dans le Land de Sarre (Allemagne) avec Radio Salû.

En Afrique du Sud, Radio Jacaranda reste depuis une décennie la première radio privée du pays.

LARI est également le deuxième groupe radio en Pologne avec cinq stations dont RadioZet, une des marques à plus forte notoriété du pays (plus de 7 millions d'auditeurs tous les jours) et en Roumanie, où avec Europa Fm, Radio 21 et Vibe Fm il couvre l'ensemble des cibles commerciales. LARI conforte aussi ses positions en Slovaquie, avec le rebranding d'Europa 2.

#### **IV.1-3 Télévision**

Les chaînes Tiji (pour les moins de 7 ans) et Canal J (pour les enfants de 6 à 14 ans) sont diffusées sous format payant en exclusivité auprès de CanalSat et Numéricable en France. La Russie bénéficie également de la diffusion satellitaire de ces deux chaînes avec des programmes spécifiquement dédiés. La chaîne Gulli complète ce bouquet Jeunesse avec une diffusion, sous format gratuit, sur la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Pour rappel, France Télévisions détient 34% du capital de cette chaîne.

Cette offre Jeunesse et Famille est leader sur sa thématique. Elle est la plus connue des français (96% des foyers avec des enfants connaissent au moins une de ces chaînes).

En complément des chaînes jeunesse, les chaînes musicales MCM, MCM Pop et MCM Top, ainsi que la chaîne féminine June ont été réorientées vers une offre de divertissement « jeunes adultes » soit masculine, soit féminine. June continue de bénéficier d'une diffusion en exclusivité auprès de CanalSat et Numéricable, sous les mêmes formes que les chaînes Jeunesse, ce qui n'est pas le cas des chaînes MCM qui sont distribuées également par les fournisseurs d'accès Internet.

La chaîne Mezzo et sa déclinaison Mezzo Live HD sont aujourd'hui diffusées dans 41 pays et plus de 17 millions de foyers ; elles se sont imposées comme la référence internationale pour la musique classique, le jazz et la danse à la télévision avec plus de 920 000 téléspectateurs chaque mois. L'entité Mezzo est détenue à 40% par France Télévisions.

À noter que chaîne Mezzo Live HD a intégré le bouquet CanalSat en juin 2011.

Par cette offre multiple, Lagardère Active est un acteur de référence dans le domaine télévisuel. La chaîne Gulli représente pour l'année 2011 la cinquième part d'audience<sup>5</sup> des chaînes de la TNT avec 2,1% de PDA<sup>5</sup> auprès des 4 ans et plus France entière, mais surtout, la première offre auprès des enfants 4-10 ans en journée (7h -19h) avec 18,4%<sup>5</sup> de PDA.

#### **IV.1-4 Production et Distribution Audiovisuelles**

Dans le domaine de la Production et de la Distribution audiovisuelles, Lagardère Active fournit à la grande majorité des chaînes TNT, câble et satellite, des programmes de stock (fictions, documentaires, animation) et de flux (magazines, divertissements, access prime time), à travers sa filiale Lagardère Entertainment.

---

<sup>5</sup> Source : Médiamétrie - Médiamat ; audience consolidée depuis janvier 2011. PDA : Valeur en pourcentage obtenue en divisant l'audience d'un support par l'audience totale du medium auquel il appartient.

En 2011, le chiffre d'affaires réalisé par la Production et la Distribution audiovisuelles représente près de 11% de celui de Lagardère Active.

Lagardère Entertainment a conservé en 2011 sa position de premier producteur de fiction et occupe le deuxième rang dans la production d'émissions de flux.

#### **IV.1-5 Régie Publicitaire**

Lagardère Publicité, « La régie en affinité », affiche un positionnement unique en France avec la commercialisation de plus de 150 supports sur six médias (presse, radio, télévision, Internet, mobile et tablette) et une présence dans tous les grands univers éditoriaux :

- première régie presse magazine avec une part de marché de 20 %<sup>6</sup>;
- en radio, une régie puissante sur les cibles influentes : première régie sur la cible des cadres\* avec une part d'audience commerciale de 26,5% et première régie sur la cible des CSP+I\*\* avec une part d'audience commerciale de 22,7%<sup>7</sup>;
- en télévision, une régie majeure qui couvre toutes les cibles et une présence sur tous les supports de diffusion. C'est notamment, avec la chaîne Gulli, la première offre publicitaire sur la cible des enfants 4-10 ans<sup>8</sup> ;
- une offre digitale constituée de 70 sites (dont 30 sites premium), 20 applications pour smartphones et 5 applications pour tablettes qui offre un point d'accès à près de la moitié de la population connectée : 46,3% de couverture sur la population internautes, soit 19,6 millions de visiteurs uniques (VU)<sup>9</sup>, ce qui positionne Lagardère Publicité comme la septième régie du marché.

#### **IV.1-6 Numérique**

En 2011, Lagardère Active a consolidé ses positions sur le Numérique qui représente 7% de son chiffre d'affaires.

En France, Lagardère est co-leader des groupes médias en audience avec 16 millions de visiteurs uniques (VU)<sup>9</sup> en novembre (+ 3% de croissance en moyenne sur un an) dont :

- 10,3 millions de VU<sup>9</sup> pour son pôle de sites féminins autour de Elle.fr, leader des sites féminins haut de gamme avec 2,1 millions de VU<sup>9</sup>, et de Doctissimo.fr. Ce dernier est le premier site féminin français avec 8,3 millions de VU<sup>9</sup> et la plus importante communauté francophone dont le modèle est désormais décliné en versions espagnole, italienne et anglaise ;
- près de 4,5 millions de VU<sup>9</sup> pour Premiere.fr, deuxième site entertainment;
- 3,1 millions de VU pour Europe 1, premier site radio sur l'information<sup>10</sup>.

Sur le mobile, Lagardère Active est le leader français du marché avec un total de 6 millions de VU<sup>5</sup> sur le troisième trimestre 2011, en progression de près de 10 % par rapport au trimestre précédent. La branche édite notamment huit applications de référence sur leur thématique : Public, première

<sup>6</sup> Source : Kantar Media-année 2011.

<sup>7</sup>Source : Médiamétrie - 126 000 Radio ; novembre-décembre 2011 ; lundi - vendredi ; 5h-24h ; \*Cadres = chefs d'entreprise, cadres, professions intellectuelles supérieures ; \*\*CSP+I = artisans-commerçants, cadres et professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise, professions intermédiaires.

<sup>8</sup>Source : Médiamétrie Médiamat ; septembre-octobre 2011 ; Médiamat<sup>7</sup>Thématik janvier-juin 2011.

<sup>9</sup> Source : Médiamétrie, Netratings, tous lieux de connexion ; novembre 2011

<sup>10</sup>Source : Médiamétrie, Nielsen Netratings

application sur la thématique people; Télé 7 Jours, deuxième application sur la thématique guide TV se rapproche de la première place ; mais aussi Sports.fr, Première, Virgin Radio, Europe 1, Elle et Boursier.com.

Par ailleurs, Doctissimo.fr reste la première marque de l'univers féminin sur le mobile, tous produits confondus (site et application) avec 1,8 million de VU sur le troisième trimestre 2011 <sup>11</sup>.

Lagardère Active est également présent sur les tablettes avec des applications servicielles comme Télé7, Public et Gulli, et des applications eReading comme Paris Match, Elle à Table.

## **IV.2 Faits exceptionnels et litiges**

### **IV.2-1 Notification de griefs de l'Autorité de la concurrence/Chaînes Jeunesse**

Les sociétés Lagardère SCA et Lagardère Active ont reçu le 12 janvier 2009 une notification de griefs du Conseil de la concurrence (devenu depuis l'Autorité de la concurrence) relative à des pratiques alléguées dans le secteur de la télévision payante. La notification de griefs, qui dénonçait diverses pratiques prétendument mises en œuvre par plusieurs entreprises du secteur, soutenait, à l'encontre de Lagardère SCA et de Lagardère Active, que les exclusivités consenties à Groupe Canal+ pour la distribution des chaînes jeunesse Canal J, Filles TV (devenue June) et Tiji tomberaient sous le coup de la prohibition des ententes.

À l'issue de la phase contradictoire écrite et d'une audience tenue le 7 juillet 2010, l'Autorité de la concurrence (ADLC) a rendu dans cette affaire le 16 novembre 2010 une décision par laquelle elle a, s'agissant des griefs adressés à Lagardère SCA et Lagardère Active :

- déclaré constitutives de droits acquis ne pouvant être aujourd'hui remis en cause les exclusivités consenties à Canal Plus pour quatre ans sur les réseaux ADSL, satellite et mobile prévues par les accords notifiés et validés par le Ministre de l'économie en 2006 à l'occasion de la fusion entre TPS et Canal Satellite ; et
- renvoyé à l'instruction le surplus de l'affaire (dont les extensions de ces exclusivités à la fibre optique et à la télévision de rattrapage consenties par Lagardère Active postérieurement aux accords précités).

L'instruction complémentaire ordonnée par l'ADLC n'a pas donné lieu pour le moment à de nouveaux échanges entre Lagardère SCA ou Lagardère Active et les services d'instruction de l'Autorité.

Par ailleurs, France Télécom, plaignante dans cette affaire, avait formé un recours le 17 décembre 2010 contre la décision précitée devant la Cour d'appel de Paris, mais s'est désistée de ce recours en juillet 2011, ce dont la Cour a pris acte le 8 décembre 2011 mettant ainsi fin à l'instance d'appel.

### **IV.2-2 Litiges avec des photographes**

Tout un ensemble de litiges est en cours avec des photographes pigistes ou salariés ayant collaboré aux magazines de Lagardère Active. Ces litiges portent essentiellement sur des questions de

---

<sup>11</sup>Source : Médiamétrie 3<sup>e</sup> trimestre 2011.

restitution matérielle de fonds photographique et de perte de photos. Les demandes reflétées dans les procédures paraissent pour le moins excessives.

\* \* \* \* \*

A la connaissance de la société Lagardère Active, il n'existe aucun autre litige ou fait exceptionnel que ceux visés dans le présent document, susceptible d'avoir une incidence significative sur son activité ou son patrimoine.

### **IV.3 Faits marquants, évolution récente et perspectives d'avenir**

Pour dynamiser sa croissance et sa rentabilité, Lagardère Active a rationalisé et a réorganisé son portefeuille d'activités en les recentrant sur les segments disposant de réelles perspectives de croissance.

Par ailleurs, Lagardère Active a poursuivi son développement dans le numérique avec pour objectif de devenir leader dans la création et l'agrégation de contenus.

Son ambition est aujourd'hui de consolider ses développements et accélérer sa mutation numérique, par une stratégie ambitieuse combinant croissance organique et croissance externe en fonction des opportunités. C'est dans le cadre de cette stratégie que s'inscrit l'acquisition de LeGuide.com.

#### **IV.3-1 Cession de la Presse magazine à l'international**

Suite à la signature d'un contrat de vente le 28 mars 2011, Lagardère Active a cédé à Hearst Corporation Inc. la totalité de son activité de Presse magazine à l'international, dans les pays suivants :

- le 31 mai 2011 : États-Unis, Italie, Espagne, Japon, Pays-Bas, Hong Kong, Mexique, Taïwan, Canada et Allemagne ;
- le 3 juin 2011 : Russie et Ukraine ;
- le 29 juillet 2011 : Royaume-Uni ;
- le 30 novembre 2011 : Chine (hors joint venture Marie-Claire) ;
- le 31 janvier 2012 : Chine (joint venture Marie-Claire).

Le prix de cession total s'est élevé à 648 M€.

#### **IV.3-2 Cession de l'activité Radio en Russie**

Le 23 décembre 2011, la société Europa Plus France a cédé son activité de radio en Russie (Europa Media Group et ses filiales) ainsi que la régie (Média Plus Zao) à plusieurs investisseurs privés russes pour un montant de 162 millions de dollars US (123 millions d'euros).

#### **IV.3-3 Acquisition de la société LeGuide.com**

Lagardère SCA, agissant au nom et pour le compte de Lagardère Active, a présenté le 7 mai 2012 une offre contractuelle visant la totalité des actions LeGuide.com qu'elle ne détenait pas, à un prix de 24 euros par action. Le 5 juin 2012, Lagardère SCA a décidé de relever le prix de l'Offre Contractuelle à 28 euros par action LeGuide.com et présenté une offre publique contractuelle en surenchère sans changer le calendrier de son offre initiale.

Le 18 juin 2012, NYSE Euronext a publié les résultats définitifs de l'offre contractuelle, faisant état d'un apport de 2 115 532 actions LeGuide.com à l'initiateur. Le règlement-livraison de l'Offre

Contractuelle est intervenu le 28 juin 2012, de sorte qu'à ce jour Lagardère Active détient 2 154 360 actions LeGuide.com, représentant 60,89 % du capital et 58,14 % des droits de vote de la société.

En application des articles 234-2 et 235-2 du règlement général de l'AMF, Lagardère Active a déposé le 20 août 2012 un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant le solde des actions LeGuide.com qu'elle ne détient pas, à un prix de 28 euros par action.

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions visées par cette dernière offre est apportée, le montant total de la contrepartie en numéraire payée par Lagardère Active pour l'acquisition de l'intégralité des actions LeGuide.com (hors commissions et frais annexes) se sera élevé à environ 99,4 millions d'euros et aura été intégralement financé par les liquidités de Lagardère Active (provenant d'un compte courant d'associé).

L'acquisition de LeGuide.com permet à Lagardère Active d'élargir le portefeuille de ses activités numériques par l'acquisition d'une plate-forme d'agrégation leader sur son marché. Lagardère Active renforce ainsi ses perspectives de croissance dans le Numérique, avec des savoir-faire spécifiques et complémentaires de ses activités, notamment en matière de monétisation à la performance<sup>12</sup>, tout en restant fidèle à son positionnement autour de la construction et de la valorisation d'audience.

## **V. Patrimoine – Situation financière – Résultats**

### **V.1 Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

La société Lagardère Active a, en application de ses statuts, clôturé son dernier exercice le 31 décembre 2011.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2011 ont été, comme chaque année, audités et certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes de la société et approuvés par décision de l'associé unique en date du 29 juin 2012.

Lagardère Active était en 2011 une société holding qui n'employait que quelques salariés et n'exerçait aucune activité industrielle ou commerciale, ayant seulement pour objet et pour activité principale de détenir des participations et de leur fournir des prestations de services.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011, dont une présentation synthétique figure ci-dessous, n'appellent de ce fait que peu de commentaires, n'étant représentatifs que de l'activité de holding de la société.

Pour plus d'information sur l'activité média du groupe Lagardère, se référer, d'une part, au Document de Référence contenant le Rapport Financier Annuel 2011 et, d'autre part, au Rapport Financier Semestriel 2012 de la société Lagardère SCA, ayant fait l'objet de dépôts auprès de l'Autorité des marchés financiers les 3 avril 2012 et 30 août 2012 et qui figurent sur le site Internet de la société ([www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), notamment au chapitre 5 dudit Document de Référence et à la section 1.3.2 dudit Rapport Financier Semestriel. Les principales données financières consolidées relatives au pôle média du groupe Lagardère figurent respectivement au chapitre 6 du Document de Référence et à la section 2 du Rapport Financier Semestriel. Les données comptables et financières des trois derniers exercices de la société Lagardère SCA figurent également dans le Document de Référence. Les

---

<sup>12</sup> Monétisation à la performance : modèle de rémunération par lequel le site Internet de comparateur de shopping est rémunéré en fonction du volume de trafic redirigé sur le site de l'e-commerçant.

communiqués diffusés par la société Lagardère SCA depuis le 3 avril 2012 concernant l'activité média du groupe Lagardère sont listés dans le tableau figurant au paragraphe V.3 ci-dessous. L'actif immobilisé de Lagardère Active SAS s'élève à une valeur nette de 1.236 M€ et l'actif circulant à 372,3 M€.

Au passif, les autres dettes, correspondant essentiellement au compte courant, s'élèvent à 922 M€ et les dettes fournisseurs à 15,7 M€.

Les capitaux propres de la société, après prise en compte de la perte de l'exercice, s'élèvent à 666 M€ pour un capital de 1360 M€.

Le résultat d'exploitation est en perte de 37,9 M€ compte tenu, essentiellement, d'un chiffre d'affaires en baisse à 55,9 M€ correspondant aux services facturés aux filiales de la société et de charges d'exploitation pour un montant de 96,0 M€ correspondant principalement aux redevances facturées par le Groupe Lagardère.

Le résultat financier, après prise en compte des revenus des prêts reçus des filiales (1,6 M€), des charges financières sur le compte courant groupe (12,4 M€), de dotations aux comptes de provision sur titres de participation (42,6 M€), et de la reprise des provisions sur titres cédés (131 M€), est bénéficiaire de 77,6 M€.

Après prise en compte du résultat exceptionnel (-156,4 M€) enregistrant les moins values sur titres cédés, Lagardère Active a réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 une perte nette de 116 724 183,28 euros.

Etant intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Lagardère SCA, la société Lagardère Active n'établit pas en conséquence de comptes consolidés.

## **V.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'Associé Unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LAGARDERE ACTIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### *I – Opinion sur les comptes annuels*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes



comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## *II – Justifications des appréciations*

Les estimations comptables concourant à la présentation des comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un contexte toujours incertain qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité, notamment lié à la reprise des marchés publicitaires et des perspectives à moyen terme correspondantes. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Titres de participation » de l'annexe décrit la méthode d'évaluation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue par la société, sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de nos appréciations, nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations effectuées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## *III – Vérifications et informations spécifiques*

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Président. ».

Fait à Paris et Courbevoie, le 28 juin 2012

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres

Mazars »

### V.3 Communiqués diffusés par la société Lagardère SCA depuis le 3 avril 2012

Les communiqués diffusés par la société Lagardère SCA sur le site Internet de cette société ([www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)) depuis le 3 avril 2012, date de dépôt auprès de l'AMF du document de référence de la société Lagardère SCA, et concernant l'activité média du groupe Lagardère sont listés dans le tableau ci-dessous.

<b>COMMUNIQUE DE LAGARDERE SCA DEPUIS LE 3 AVRIL 2012</b>	
<b>Date</b>	<b>Objet</b>
04/04/2012	Paris Match et ELLE récompensés "Magazines de l'année"
06/04/2012	1 million de membres pour le Club Europe 1 = 1 journée exceptionnelle pour 1 auditeur
10/04/2012	En mars, Gulli 2ème chaîne nationale sur les enfants
11/04/2012	Paris Match et Getty Images annoncent un partenariat stratégique
11/04/2012	Le Prix Gulli du Roman 2012
17/04/2012	PAT LE CHEF, la Web série québécoise phénomène débarque sur MCM ! Tous les mardis à 22h10 à partir du 24 avril !
18/04/2012	Gulli 2ème chaîne de la TNT hier soir en prime avec plus d'un million de téléspectateurs
18/04/2012	Médiamétrie 126 000 : Europe 1 séduit chaque jour 4 715 000 auditeurs et progresse sur de nombreux nouveaux rendez-vous de sa grille
18/04/2012	RFM, on l'écoute toujours plus longtemps !
22/04/2012	Record battu ! 6 142 personnes à Montpellier avec Gulli pour la Journée de la terre
23/04/2012	Lagardère Active lance 21 titres sur le Kiosque d'Apple
24/04/2012	EUROPE 1 : jamais une radio n'avait été autant téléchargée. 5,5 millions de podcasts en mars 2012
24/04/2012	ADD-ON FACTORY accompagne la marque ISSEY MIYAKE dans sa nouvelle campagne de communication
26/04/2012	ELLE innove, un projet éditorial global
26/04/2012	« Le Refuge » reçoit le prix Europe1Solidarité
27/04/2012	Daniel Galinski nommé Directeur Général de LARI (Lagardère Active Radio International)
02/05/2012	Katia Raïs rejoint Lagardère Entertainment
07/05/2012	Le groupe Lagardère lance une offre contractuelle volontaire d'achat sur la société LeGuide.com
07/05/2012	Médiamat Avril 2012 : Gulli, meilleure progression du Médiamat sur les 4+
10/05/2012	Le Festival d'Europe 1
10/05/2012	CANAL J partenaire de la 11ème édition du Salon Européen de la Bande Dessinée de Nîmes, du 11 au 13 mai 2012
11/05/2012	Le groupe Lagardère maintient son offre sur LeGuide.com
14/05/2012	11ème Salon Européen de la Bande Dessinée de Nîmes - L'épée d'Ardenois - La Prophétie d'Etienne Willem reçoit le Prix CANAL J 2012 du Meilleur Album Jeunesse
14/05/2012	Dès le 2 juin, Bruno Robles et Justine Fraioli, les célèbres animateurs de la matinale de RFM, arrivent sur Gulli avec un programme de ouf !
15/05/2012	ELLE Décoration 25 ans de succès, 25 éditions dans le monde
16/05/2012	Exclusivité : Wolfgang Schäuble, ministre des finances allemand invité de

## COMMUNIQUES DE LAGARDERE SCA DEPUIS LE 3 AVRIL 2012

Date	Objet
	Jean Pierre Elkabbach le 18 mai à 8h20 sur Europe 1
16/05/2012	Résultats de la Bourse Lauga-Delmas 2012
23/05/2012	Europe 1, radio la plus téléchargée de France
25/05/2012	Doctissimo conforte sa place de leader sur l'univers Famille
30/05/2012	Tirs au but pour Gulli et CANAL J avec une programmation spéciale foot à l'occasion de l'Euro 2012
31/05/2012	Sebastien Liefferinckx nommé directeur des programmes de Gulli
01/06/2012	Les lauréats du Grand Prix des Lectrices de ELLE 2012
05/06/2012	Lagardère relève à 28 euros son offre publique contractuelle d'achat sur LeGuide.com
05/06/2012	A partir du 18 juin, Europe 1 part en tournée pour trouver le chroniqueur de demain
05/06/2012	« Le Club Euro 2012 », le football autrement sur Europe 1
05/06/2012	Bérengère Bonte, femme média de l'année pour le Trofemina 2012
07/06/2012	Europe 1 : les podcasts de plus en plus écoutés
07/06/2012	Le groupe Lagardère maintient son offre à 28 euros par action, valable jusqu'au 12 juin 2012
12/06/2012	Les Gees débarquent sur tablettes et smartphones ! Le jeu tiré de la série d'animation de Gulli disponible sur AppStore et GooglePlay en juin
13/06/2012	Paris Match lance un eBook exclusif sur l'affaire Merah
13/06/2012	5 marques digitales emblématiques du féminin créent une offre vidéo HD exclusive alliant puissance et garantie d'exposition sur la cible des femmes 25-49 ans
15/06/2012	Europe 1 : Soirée spéciale pour le second tour des élections législatives
18/06/2012	Nouvelles émissions, nouvelles voix : un été avec les talents d'Europe 1
18/06/2012	Lancement de l'appli Mon cours de Cuisine : Pâtisserie
19/06/2012	Succès de l'offre du groupe Lagardère sur LeGuide.com
19/06/2012	Toma de Matteis rejoint Lagardère Entertainment en tant que Producteur Délégué chez Merlin Productions
20/06/2012	Nouveau record pour Europe 1, radio la plus téléchargée de France
20/06/2012	50 ans de POP... 30 ans de Fête de la Musique... Une seule radio : Europe 1 !
25/06/2012	Lagardère Publicité : Autoroute Info fête ses 20 ans et inaugure son studio principal en présence de Jérôme Bellay
26/06/2012	BE transforme et enrichit son offre web et devient la première marque média à lancer son site de social shopping
26/06/2012	L'audience de Doctissimo poursuit sa croissance
28/06/2012	Télé 7 lance une application optimisée pour les tablettes Android
29/06/2012	Règlement-livraison des titres LeGuide.com
29/06/2012	8ème saison de Nicolas Canteloup sur Europe 1
02/07/2012	Succès pour les premiers "BE MUSIC TALENTS" en partenariat avec My Major Company et Virgin Radio
02/07/2012	Disney Girl, le nouveau magazine qui fait pétiller la vie des filles !
03/07/2012	Nomination: Jean-Philippe Balasse, directeur adjoint de la rédaction d'Europe 1
05/07/2012	TELE 7, numéro 1 des applications mobiles TV - PUBLIC, numéro 1 des applications mobiles people

## COMMUNIQUES DE LAGARDERE SCA DEPUIS LE 3 AVRIL 2012

Date	Objet
09/07/2012	Les temps forts de la rentrée 2012-2013 de CANAL J et Tiji
09/07/2012	Les temps forts de la rentrée 2012-2013 de June et MCM
09/07/2012	Mediamat Juin 2012 : En juin, Gulli gagne des adultes en prime
11/07/2012	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société Lagardère
12/07/2012	Médiamat Thématic janvier-juin 2012 - Chaînes TV Lagardère Active : des offres performantes
16/07/2012	MCM et VirginMega lancent la nouvelle formule du TOP 50 !
17/07/2012	Médiamétrie Avril-juin 2012 : Europe 1 stabilise son audience et fidélise ses auditeurs
17/07/2012	RFM : plus forte progression des musicales adultes
18/07/2012	FG DJ Radio confie sa régie Île de France à Lagardère Métropoles
20/07/2012	Mission : protection, les anges gardiens du quotidien, le nouveau rendez-vous de Gulli
25/07/2012	Europe 1, radio la plus téléchargée de France : + 26 % en 1 an
27/07/2012	Pascale Rus est nommée Directrice des Ressources Humaines et du développement durable
27/07/2012	L'AdExchange LA PLACE MEDIA se lance en version bêta dès le 1er août 2012, sous la direction de Fabien Magalon
30/07/2012	Meilleure progression du Médiamat en juillet pour Gulli sur les 4+
22/08/2012	Europe 1, radio la plus téléchargée de France: + 25% en 1 an
23/08/2012	Rémy Dessarts rejoint Lagardère Entertainment
30/08/2012	Résultats du Premier Semestre 2012

### VI. Attestation de Lagardère Active relative au présent document

*« J'atteste que le présent document comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la société Lagardère Active et visant les actions de la société LeGuide.com. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. ».*

Lagardère Active  
représentée par Monsieur Denis Olivennes  
Président